

## Communication financière Résultats annuels 2020

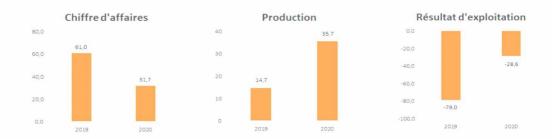
Le conseil d'administration de STROC Industrie s'est réuni le 30 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Nabil ZIATT, pour arrêter les comptes annuels au 31 Décembre 2020.

L'année 2020 a été marquée par :

 La crise sanitaire, qui a engendré un quasi-arrêt de la production à partir du mois de mars, par suite de la décision de nos principaux clients de geler l'ensemble des projets.

Le démarrage, fin juin, d'un nouveau projet

- Le principal fait marquant de l'année 2020 est la répercussion de la crise sanitaire sur notre secteur d'activité qui est marquée par une baisse substantielle de l'activité, après un premier trimestre encourageant :
  - Le chiffre d'affaires est passé de 61,0 à 31,7 millions de dirhams entre 2019 et 2020; malgré la diminution du chiffre d'affaires, la finalisation des anciens chantiers et l'apurement réalisés durant la période d'observation en 2019, a permis d'améliorer la production, passant de 26,4 à 52,2 millions de dirhams sur la même période.
  - Le résultat d'exploitation, bien qu'impacté par l'arrêt des chantiers depuis mars s'améliore pour les mêmes raisons passant ainsi de -79,0 à -28,6 millions de dirhams entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020.



- Le résultat financier de l'exercice 2020 s'élève à -11,8 millions de dirhams. Ce résultat aurait été de +7,1 millions de dirhams si la société avait pu intégrer une régularisation de 20,8 millions de dirhams dans les comptes de l'exercice 2020; ladite régularisation impactera positivement les comptes de l'exercice 2021.
- Le résultat net passe de -103,7 à -53,4 millions de dirhams au 31/12/2020. Ce résultat aurait été de -34,4 millions de dirhams si la régularisation précédemment évoquée avait été prise en compte dans l'exercice 2020.
- Le second fait marquant est l'adjudication et le démarrage d'un nouveau projet, en juin 2020, à Jorf Lasfar; il s'agit de la construction d'un important terminal pétrolier à Jorf Lasfar, consistant en la réalisation d'un stockage d'une capacité de 185.000 tonnes.
  - Face à la situation inédite liée au COVID, STROC a été amenée à prendre des précautions pour sauvegarder sa continuité d'exploitation. La société a ainsi été dans l'obligation de revoir ses charges et en conséquence, d'adopter dans sa gestion une rigueur inconditionnelle alliée à une agilité mesurée, afin de pouvoir répondre chaque jour aux besoins de ses clients.

Toutefois, la faible visibilité, quant à la reprise de l'exécution des projets, laissent présager une année à venir difficile.

Le communiqué de presse est disponible sur le site internet de la société (www.stroc.com) dans la rubrique Communication > Publications.